

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-290 DU 07 AOUT 2003
Portant nominations à titre normal et civil
dans l'Ordre du Mérite Social

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 Juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès-Verbal de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 19 Mai au 02 Juillet 2003 ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de chevalier pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1 – Présidence de la République

ADEGNANDJOU Adjibadé Samuel, Secrétaire Adjoint Service Administratif
ADEOTI Aboudou Samadou, Comptable

ASSOGBA Mètogbé Daniel, Secrét Adj Serv Adm
BIO SANDA Issa, Agent Tech Statistiques
HOUNGUE Auguste, Agent Entret et Serv

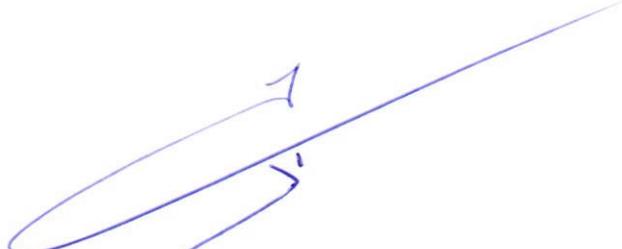
2 – Ministère de la Santé Publique

KOKOUVI Bernice Epse KADECOU, Prép Serv Adm

Article 2 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

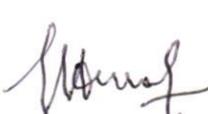
Fait à Cotonou, le 07 août 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - HCJ 2 - MINISTERES 21 –
GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 –
BN-DAN-ONIP 3 –UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 6.